

L'Actualité économique

Les grèves au Canada : causes et conséquences,
ROBERT LACROIX, Les Presses de l'Université de
Montréal, Montréal, 1987, 167 p.

Gilles Grenier

Volume 66, numéro 1, mars 1990

URI : id.erudit.org/iderudit/601523ar

DOI : [10.7202/601523ar](https://doi.org/10.7202/601523ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN 0001-771X (imprimé)
1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grenier, G. (1990). *Les grèves au Canada : causes et conséquences*, ROBERT LACROIX, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1987, 167 p.. *L'Actualité économique*, 66(1), 125–128. doi:10.7202/601523ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Compte rendu

Les grèves au Canada: causes et conséquences

ROBERT LACROIX, Les Presses de l'Université de Montréal,
Montréal, 1987, 167 pages.

Dans leurs analyses des comportements humains, les économistes considèrent habituellement que les préférences des agents sont fixes et que ceux-ci modifient leurs actions en fonction des changements dans les contraintes auxquelles ils font face. La décision de faire la grève fait partie de ces comportements humains et peut donc s'expliquer de cette façon. C'est du moins l'approche adoptée par Robert Lacroix dans son étude. Celui-ci soutient que si l'activité de grève varie dans le temps et dans l'espace, ce n'est pas à cause de la plus ou moins grande agressivité dans les relations patronales-syndicales, mais plutôt parce que l'environnement change. Plus précisément, l'activité de grève varie en fonction de l'information que les employeurs et les syndicats ont à leur disposition.

L'existence de grèves est une anomalie dans un monde d'agents économiques rationnels. Pourquoi en effet réduire la taille du gâteau que l'on cherche à partager? Les économistes ont tenté au fil des années de répondre à cette question, avec plus ou moins de succès. La thèse qui semble prédominer actuellement, et à laquelle Lacroix adhère, est que les grèves sont rationnelles dans la mesure où elles permettent aux agents d'acquérir de l'information l'un sur l'autre. Si cette façon de voir les choses peut avoir du sens pour les membres de la profession économique, ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde. On associe habituellement les grèves aux luttes des mouvements ouvriers et aux changements dans les rapports de force entre patrons et syndicats. Lacroix cherche résolument à réfuter ce genre d'approche à l'explication de l'activité de grève,

Une des raisons qui fait que ce livre est intéressant est que tout tourne autour d'un même thème, soit un modèle «informationnel» de la grève, que l'auteur utilise pour expliquer à peu près tout ce qui concerne l'activité de grève au Canada et ailleurs. Celui-ci cherche constamment à provoquer le lecteur en tentant de réfuter plusieurs idées préconçues au sujet des causes et des conséquences de l'activité de grève. Après avoir rejeté dans le premier chapitre les théories des grèves basées sur les rapports de force entre syndicats et employeurs, il présente dans le deuxième chapitre deux variantes complémentaires de son modèle informationnel de la grève. Une première, qu'on peut attribuer à Ashenfelter et Johnson (1969) et à Hayes (1984), considère la grève comme le résultat d'information asymétrique; plus précisément, l'employeur a plus d'information que le syndicat sur sa situation financière et sa capacité de payer et le syndicat utilise la grève pour soutirer de

l'information de l'employeur. Selon l'autre variante, due à Siebert et Addison (1981), l'information est imparfaite à la fois chez le syndicat et chez l'employeur et la négociation est vue comme un processus d'échange d'information entre les deux. Si la durée de la période de négociation était infinie, on arriverait à obtenir toute l'information sans avoir à faire de grève. Mais comme cette durée est limitée, les parties acceptent qu'il y ait grève avec probabilité non nulle.

Dans les chapitres qui suivent, l'auteur utilise son approche pour expliquer les différentes dimensions de l'activité de grève. Le chapitre 3 est assez court et traite des façons de mesurer l'activité de grève. Le chapitre 4 analyse les variations cycliques et interindustrielles de l'activité de grève. On y présente les résultats de l'estimation d'une nouvelle équation de grève pour le Canada qui s'appuie sur la théorie de l'auteur. Cette équation est estimée avec un échantillon combiné de coupe instantanée et de série chronologique. L'auteur conclut que les résultats confirment sa théorie, à savoir que les variations cycliques et interindustrielles de l'activité de grève sont reliées à l'information que les parties ont en leur possession.

Les chapitres 5, 6 et 7 s'intéressent respectivement à l'évolution à long terme, aux disparités internationales et aux disparités interrégionales dans l'activité de grève. Dans chaque cas, le modèle informationnel est utilisé pour expliquer les variations observées dans l'activité de grève, quoique l'auteur fasse aussi appel à d'autres facteurs exogènes. Il y a eu augmentation à long terme de l'activité de grève au Canada, mais étant donné que le taux de syndicalisation des travailleurs s'est aussi accru, le nombre de grèves par rapport au potentiel de grèves n'a pas augmenté. L'auteur en conclut que l'activité de grève n'a pas vraiment changé. Par ailleurs, on observe que l'activité de grève est passablement élevée au Canada si on la compare à celle des autres pays développés. Selon Lacroix, ceci est dû au fait que la structure industrielle et les modalités de négociations des contrats de travail au Canada favorisent les situations où on a information asymétrique ou imparfaite. L'auteur compare en particulier le Canada à l'Allemagne de l'Ouest et aux États-Unis. Il conclut que s'il y a moins de grèves en Allemagne de l'Ouest qu'au Canada, c'est entre autres parce que les mécanismes en place y permettent des négociations plus centralisées qu'au Canada. Par ailleurs, un taux de syndicalisation des travailleurs plus faible expliquerait une activité de grève plus faible aux États-Unis qu'au Canada. L'auteur considère ce dernier facteur comme exogène dans son analyse.

Les chapitres 8 et 9 sont consacrés à certains aspects financiers reliés aux grèves, soit les salaires, l'inflation et les coûts de la grève. L'auteur présente entre autres dans le chapitre 8 un argument qui peut paraître contre-intuitif mais qui cadre bien avec son modèle informationnel de la grève, à savoir que les grèves n'amènent pas nécessairement des augmentations de salaires. Si la grève est l'instrument que les syndicats utilisent pour avoir de meilleures conditions de travail, on serait porté à croire que les conventions collectives signées après grève sont plus avantageuses pour les travailleurs que celles signées sans grève. Les résultats empiriques de Lacroix montrent que ce n'est pas le cas. Pour résoudre ce paradoxe, il suffit de noter

que l'outil du syndicat pour obtenir des augmentations de salaires est la «menace» de grève et non pas la réalisation de la grève. Ainsi, un syndicat dont la menace de grève est prise au sérieux peut réussir à convaincre un employeur de lui donner ce qu'il veut sans avoir à faire la grève, alors que face à un syndicat moins agressif, le même employeur pourra accepter une grève de façon à amener le syndicat à réduire ses demandes. On voit donc qu'il peut très bien y avoir une relation négative entre grèves et salaires.

Enfin, dans le chapitre 10, l'auteur conclut son analyse en faisant quelques suggestions pour réduire l'activité de grève au Canada. On ne sera pas surpris d'apprendre que ces suggestions consistent essentiellement à faciliter l'échange d'information.

Même si la thèse de Lacroix est attrayante à certains égards, il y a à mon avis des lacunes importantes dans l'argumentation. Dans son effort pour défendre sa thèse, l'auteur a parfois tendance à accorder moins d'importance qu'il ne le faudrait à des faits qui ne cadrent pas avec celle-ci. Ainsi, il explique l'activité de grève étant donné la présence d'un syndicat, mais en aucun endroit il n'explique pourquoi il y a un syndicat. Il est tout à fait acceptable lorsqu'on écrit un livre de limiter son sujet d'investigation et dans ce cas le but de l'auteur est clairement d'étudier l'activité de grève. Mais encore faut-il que les sujets qui ne font pas partie de l'analyse puissent être considérés comme exogènes au sujet étudié. Il me semble que les facteurs qui déterminent pourquoi il y a un syndicat ne sont pas totalement indépendants de ceux qui déterminent pourquoi il y a une grève. Les travailleurs ont intérêt à s'organiser en syndicat là où ils pensent qu'il y a une rente à s'approprier et là où la menace de grève a plus de chance de réussir. De plus, l'agressivité du mouvement syndical et les facteurs politiques peuvent jouer un rôle important dans la syndicalisation des travailleurs. Or, là où il y a des syndicats il y a des grèves et les salaires sont plus élevés. Donc, du moins indirectement, les grèves ne sont pas totalement indépendantes de l'agressivité syndicale et des augmentations de salaires que les travailleurs réussissent à obtenir.

Ce point est particulièrement important quand on compare le Canada et les États-Unis. On sait que les syndicats sont plus militants et que l'environnement législatif est plus favorable à la présence de syndicats puissants au Canada qu'aux États-Unis. Ceci explique sans doute pourquoi le taux de syndicalisation a évolué en sens inverse dans les deux pays et pourquoi il y a plus de grèves au Canada qu'aux États-Unis. Donc, dans ce sens, quoiqu'en pense Lacroix, les différences observées dans l'activité de grèves ne peuvent pas être totalement dissociées des différences dans l'agressivité syndicale.

Gilles GRENIER
Université d'Ottawa

BIBLIOGRAPHIE

- ASHENFELTER O. et G. E. JOHNSON (1969) «Bargaining Theory, Trade Unions, and Industrial Strike Activity», *American Economic Review*, 59:1:35-49.
- HAYES, B. (1984) «Unions and Strikes with Asymmetric Information», *Journal of Labor Economics*, 2:1:57-83.
- SIEBERT, W.S. et J.T. ADDISON (1981) «Are Strikes Accidental?», *Economic Journal*, 91:362:389-404.